

INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Politique de Défense

Institut des Hautes Études de Défense Nationale

Vendredi 24 mai 2013

SOUS EMBARGO– SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

Je veux commencer par un moment fort, celui que j'ai vécu le 15 mai dernier. Je présidais la conférence pour le Mali. Plus de 100 délégations venant du monde entier ont salué l'intervention de la France. J'ai pu une nouvelle fois mesurer l'influence de notre Nation, le respect qu'elle suscite et les attentes qui sont placées en elle. Elle les doit à ses militaires et aux personnels civils qui les soutiennent. Leur professionnalisme, leur efficacité, leur dévouement sont reconnus par tous. Et d'abord par nos concitoyens.

Plus que jamais, la France a besoin d'une défense forte.

D'abord, pour rester ce qu'elle est : un pays indépendant, un allié fiable, une puissance dont les armées sont sollicitées sans discontinuer depuis une dizaine d'années.

Ensuite, pour appréhender le nouveau contexte géopolitique.

En effet, les États-Unis se désengagent des théâtres sur lesquels ils s'étaient impliqués ces dernières années. L'Europe est confrontée à une récession qui conduit plusieurs de ses membres à réduire leur effort de défense.

Dans le même temps, les ambitions des puissances émergentes s'affirment à mesure que leur poids économique se renforce. Ainsi, les dépenses militaires de **la région Asie – Pacifique**, viennent de dépasser celles de l'Union européenne.

Les révolutions arabes qui avaient suscité de grands espoirs soulèvent désormais de légitimes inquiétudes. En Libye, l'instabilité menace non seulement les voisins immédiats de ce pays ami, mais aussi l'Europe toute proche. Ensuite en Syrie, où le conflit a aujourd'hui pris une ampleur qui nous oblige, avec nos alliés, à n'écarter aucune option, si l'usage des armes chimiques était bien établi.

Quant à l'**Afrique**, elle est confrontée, malgré un développement incontestable, à une insécurité grandissante. A ce titre, il me paraît tout-à-fait pertinent que l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale, ait choisi cette année, comme thème d'étude, ce grand continent.

La France a besoin d'une défense forte parce que le monde n'est pas plus sûr qu'hier.

La prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs met en péril l'équilibre de régions entières, comme nous le constatons avec l'Iran et la Corée du Nord. Le terrorisme s'en prend à nos ressortissants, frappe nos intérêts, outrage nos valeurs. Les trafics de drogue, d'armes et le blanchiment d'argent se conjuguent pour affaiblir des États et organiser, à grande échelle, la déstructuration des sociétés.

Le risque de cyber attaque prend une nouvelle dimension avec des capacités informatiques offensives particulièrement redoutables. Notre dépendance à l'égard des systèmes d'information nous rend plus vulnérables à des risques de paralysie, voire de destruction à distance des réseaux d'importance vitale sur le plan économique et même militaire.

Face à ces menaces, la France doit à tout moment assurer sa sécurité, répondre aux attentes de ses partenaires comme de ses alliés, et préserver la paix dans le monde.

Elle y a vocation parce que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations-Unies, elle a cette responsabilité.

Elle y a vocation parce que pays fondateur de l'Union européenne, elle porte un idéal de paix entre les nations.

Elle y a vocation parce qu'elle est dépositaire par son histoire, d'une capacité militaire et diplomatique, qu'elle met au service de ses propres intérêts et du droit international.

Chef de l'État, chef des armées, il me revient de définir les orientations d'une politique de défense qui réponde à ces obligations.

Cette charge, je l'assume pleinement depuis ma prise de fonction.

C'est elle qui m'a conduit à prendre la décision de retirer dès la fin de l'année dernière nos troupes combattantes d'Afghanistan. On me disait que c'était impossible, dangereux même ! C'est fait – depuis le 15 décembre 2012, dans des conditions de sécurité rigoureuses pour nos soldats et en pleine concertation avec nos alliés.

C'est cette même charge qui m'a convaincu d'engager la France au Mali. Nous étions les seuls à pouvoir porter secours à un pays ami menacé et à répondre à l'appel de nos amis africains avant que l'Europe ne nous rejoigne.

C'est cette même responsabilité qui m'appelle à présenter un nouveau Livre blanc qui sera prolongé par **une loi de programmation militaire qui fixera les moyens à consacrer** à notre défense, autour de trois priorités : **la protection, la projection et la dissuasion.**

Notre territoire et nos concitoyens, dans l'hexagone comme dans les outre-mer doivent être protégés. C'est notre premier devoir. Il exige des disponibilités permanentes de surveillance et de réaction terrestres, aériennes et maritimes. Des moyens doivent pouvoir être mobilisés à tout moment pour intervenir aux côtés des forces de sécurité intérieure ou de sécurité civile lorsque c'est nécessaire.

Parallèlement, la France doit **être en mesure de projeter des forces préparées et équipées**, à son initiative ou dans le cadre d'une coalition. Dans cet esprit, au-delà des volumes de forces projetables, j'ai souhaité que soit encore améliorée l'efficacité opérationnelle de nos armées.

Elles disposeront de 66 000 soldats projetables organisés en brigades terrestres. Elles pourront intervenir à partir du groupe aéronaval autour du porte-avions Charles de Gaulle. Elles auront aussi des capacités amphibies et sous-marines.

Nos moyens aériens nous donneront la possibilité d'appréciation de situation et de frappe dans la profondeur. J'ajoute que les personnels engagés bénéficieront d'une protection juridique élargie. Les ministères de la Défense et de la Justice y travaillent. Des mesures seront présentées en ce sens dans le cadre de la loi de programmation militaire.

Enfin, **la France doit assurer la crédibilité de sa dissuasion**. Dois-je rappeler son caractère stratégique. Elle nous protège de toute agression ou de tout chantage qui menacerait nos intérêts vitaux. Elle préserve notre liberté d'action et notre souveraineté. Elle convainc tout adversaire de ne pas s'en prendre à la France au risque de dommages considérables pour son territoire.

Notre doctrine est fondée sur le principe de stricte suffisance. Elle nous permet donc de montrer l'exemple en matière de désarmement nucléaire.

De cette garantie ultime, certains dénoncent régulièrement le coût. Je veux leur répondre. La dépense affectée à la dissuasion représente aujourd'hui 11% du budget annuel de la défense. 11% est-ce trop dépenser pour sanctuariser la sécurité de notre pays ? Je ne le pense pas.

D'autant plus que l'innovation et la recherche nous ont permis de réaliser des économies substantielles sur les programmes. J'ai donc pris la décision de conserver les deux composantes, océanique et aéroportée. Le récent échec de l'essai d'un missile M51 après cinq succès, nous rappelle que la mobilisation de nos technologies est une conquête exigeante et nécessite une vigilance permanente. Je tirerai toutes les conclusions de l'enquête en cours.

Aujourd'hui, je tiens à renouveler ma confiance dans les personnels de haut niveau qui assurent notre dissuasion.

Il reste que la défense est un investissement lourd pour la Nation.

C'est pourquoi je suis attentif à l'adéquation de nos ressources à nos objectifs, surtout dans cette période. Aussi, j'ai fait mes choix, avec un seul critère : l'intérêt national. Car je dois préparer notre pays à relever les défis qu'il peut rencontrer.

Ce qui ne signifie pas « dépenser plus » au nom d'une couverture de tous les risques possibles, ni « dépenser moins » au nom d'un abaissement de notre ambition.

Georges Clemenceau avait une belle formule : *« Il faut savoir ce que l'on veut. Quand on le sait, il faut avoir le courage de le dire ; quand on le dit, il faut avoir le courage de le faire ».*

La nécessaire maîtrise de nos finances publiques est aussi une question de souveraineté nationale.

J'ai donc considéré comme réaliste de maintenir à son niveau actuel l'effort pour notre défense. Le budget sera fixé en 2014 à 31,4 milliards d'euros c'est-à-dire exactement le même

montant qu'en 2012 et en 2013. Pour l'ensemble de la période 2014-2025, nos forces disposeront de 365 milliards d'euros, dont 179,2 milliards d'euros pour la période 2014-2019.

Dans le passé, les objectifs ambitieux annoncés dans nos lois de programmation n'ont pas pu être tenus. L'écart entre les engagements et la réalité n'a cessé de s'accroître ; ce qui nous a conduit à une impasse qui doit désormais être intégrée dans notre exercice.

Je préfère donc un langage de vérité aux présentations artificielles. Ainsi, au terme de la loi de programmation militaire 2014 - 2019, les effectifs du ministère seront réduits de 24 000 hommes supplémentaires pour atteindre de l'ordre de 250 000 personnels de la défense. Nos effectifs resteront, les premiers en Europe.

Notre capacité d'action sera strictement adaptée à nos ambitions stratégiques. Nous préserverons le mieux possible les sites d'implantation militaires dans l'hexagone et j'ai demandé qu'une attention particulière soit portée à notre présence dans les outre-mer.

Nos équipements seront ajustés à la réalité des menaces d'aujourd'hui et de demain.

Nos forces seront dotées à l'horizon 2025 – 2030 de matériels modernes et performants, prenant en compte l'évolution des modes de confrontations armées. Je pense aux drones de surveillance et de combat, dont la décision de les commander a été, à tort, trop longtemps retardée. Je pense aussi aux nouveaux avions de transport A 400 M et de ravitaillement en vol MRTT, aux missiles anti-navires légers ou encore aux frégates multirôles FREMM et aux véhicules blindés VBMR.

Pour faire face aux trafics, aux cyber-attaques, au terrorisme, les crédits consacrés au renseignement, à la police et à la justice seront augmentés.

Je tiens aussi à relancer la politique spatiale avec les satellites d'observation MUSIS et d'interception électromagnétique CERES.

Ces investissements indispensables à la préparation du futur s'ajoutent aux programmes déjà lancés : Rafale, hélicoptères d'attaque Tigre et de transport NH-90, sous-marins Barracuda et système Félin. Aucun ne sera arrêté.

Car j'entends préserver **notre industrie de défense**. J'en connais les atouts. Elle est répartie sur l'ensemble de notre territoire, elle est composée d'un tissu de plusieurs milliers de PME et de PMI, elle demeure l'une des premières en Europe.

L'effort de recherche et de développement sera maintenu à haut niveau. C'est essentiel pour garantir à nos armées les matériels dont elles auront besoin demain. C'est indispensable pour exporter et pour avoir l'impact le plus fort sur l'industrie civile.

La modernisation de notre appareil de production se poursuivra. Les participations détenues par l'État évolueront. Des alliances industrielles nouvelles seront nouées notamment à l'échelle européenne. Et les salariés seront associés à l'avenir de leur entreprise et de leur savoir-faire.

C'est un enjeu de compétitivité mais aussi de souveraineté.

La souveraineté, ce n'est pas l'isolement.

Les opérations militaires récentes ont montré combien nous devons travailler avec l'Union européenne pour être en mesure de répondre aux crises.

C'est pourquoi la France veut ouvrir une nouvelle étape de l'Europe de la défense.

La nécessité partagée de redresser nos finances publiques nous invite à mutualiser des capacités, à prendre davantage d'initiatives et à nous appuyer sur les matériels fabriqués en coopération, en tenant compte des savoirs faire de chacun.

C'est ce que la France fait avec le Royaume Uni, pour construire notamment une force d'intervention conjointe.

C'est aussi ce que nous voulons faire avec l'Allemagne, y compris pour des opérations militaires extérieures. De même, je souhaite poursuivre nos partenariats avec la Belgique, l'Italie ou l'Espagne et associer les nouveaux membres de l'Union européenne à cette démarche. A commencer par la Pologne et les pays du groupe de Visegrad.

Je ferai des propositions d'ici le Conseil européen de décembre 2013.

Elles porteront sur nos présences dans les Balkans, en Méditerranée, au Proche-Orient, en Asie. Partout, l'Europe doit agir de façon mieux coordonnée.

Elles concerneront aussi nos coopérations dans les domaines du transport aérien, des satellites d'observation, du ravitaillement en vol, des drones pour ne citer que quelques exemples.

Les échecs du passé ne doivent pas nous décourager mais au contraire nous inviter à persévérer. Notre ambition, c'est de promouvoir des champions européens. C'est déterminant pour le maintien d'une base industrielle et technologique compétitive.

La France est dans l'Europe mais elle agit aussi dans le cadre de l'OTAN. Le rapport présenté par Hubert Védrine m'a conduit à confirmer notre présence dans le commandement militaire intégré de l'Alliance atlantique, tout en intensifiant notre influence en son sein.

Mais il ne s'agit pas de perdre notre liberté de décision et d'action et encore moins de diluer le caractère national de notre défense.

Mesdames, Messieurs,

La France a toujours eu un lien singulier avec son armée. J'entends parfois dire que cette relation se serait distendue, avec la professionnalisation de nos personnels et avec la disparition de toute menace vitale à nos frontières. Je ne constate rien de tel. Le soutien apporté par nos concitoyens à nos soldats est la preuve de l'attachement des Français à leur défense.

Comment parvenir à le renforcer encore ?

En associant davantage la société française dans toute sa diversité à la connaissance de l'institution militaire. C'est le rôle que joue notamment l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale, dont je salue l'action ici.

C'est la responsabilité aussi du Parlement. J'ai tenu à ce que le gouvernement respecte pleinement ses droits, en matière d'information et de délibération sur les opérations dans lesquelles sont engagées nos forces.

J'ai aussi souhaité que la politique d'exportation d'armement fasse l'objet de rapports annuels débattus devant les commissions compétentes des assemblées. Dans ce domaine, la transparence doit encore progresser. Nous y veillerons en particulier sur les intermédiaires.

Car chaque État doit se montrer rigoureux dans le contrôle de ses exportations d'armement comme nous y incite le traité sur le commerce des armes conventionnelles que la France a contribué à faire adopter aux Nations Unies.

Le contrôle du Parlement sera également amélioré en matière de renseignement. Loin d'affaiblir notre sécurité, l'information confirme la légitimité de l'efficacité de nos dispositifs.

Le lien entre la Nation et son armée, c'est aussi les réserves opérationnelle et citoyenne. Je veux les saluer. Elles comprendront une branche nouvelle pour la cyber défense dont l'objectif sera de mobiliser de jeunes techniciens et informaticiens intéressés par les enjeux de sécurité.

Rien n'est plus important que d'encourager les générations futures à prendre conscience du destin singulier de notre pays. D'où l'importance des célébrations de l'année prochaine, le centenaire de la Première Guerre mondiale, le 70ème anniversaire du débarquement puis de la Libération.

La défense de la France, c'est une grande histoire. C'est aussi notre avenir.

La défense de la France c'est la sécurité de l'Europe.

La défense de la France ce sont des moyens au service de la préservation de la paix.

La défense de la France, ce sont des hommes et des femmes, militaires et civils, dont je veux saluer ici le dévouement.

« *Les grands pays le sont pour l'avoir voulu* » disait le Général de Gaulle. La France veut toujours être une grande Nation, pour porter les valeurs de la République. Merci à tous d'y contribuer.

Vive la République ! Vive la France !